



Bilan de la mise en œuvre du schéma départemental de développement des enseignements, de l'éducation, des pratiques artistiques et de l'action culturelle en Savoie

OBSERVATOIRE
CULTUREL
DEPARTEMENTAL

L'année 2011/2012 a vu un **changement de cap important** dans la mise en œuvre du schéma départemental. En effet, depuis quatre ans, le réseau des établissements d'enseignements artistiques (EEA) a été fortement sollicité dans l'application du schéma ; mais aujourd'hui sa mise en œuvre s'inscrit dans une **dimension plus large, via les territoires et leurs Conseils culturels, incluant l'ensemble des acteurs culturels et artistiques, mais aussi éducatifs, sociaux etc...** D'une logique de réseau, nous sommes passés à une logique de territoire. Nous entrons dans l'**Acte II** du schéma départemental.

Le bilan 2011/2012 témoigne fortement de ces évolutions avec une place particulière faite aux territoires. Diapason a conforté sa **mission locale d'ingénierie et d'accompagnement** (diagnostics, états des lieux, études) ainsi que son **rôle de coordination et de portage de projets** en lien de plus en plus étroit avec les acteurs de terrain.



L'accès aux arts et
à la culture pour tous

Etablissement
Public de
Coopération
Culturelle
73

De la décentralisation à la structuration culturelles des territoires de Savoie

La loi de décentralisation de 2004 a conduit à un mouvement historique de structuration culturelle des territoires. En effet, afin d'organiser dans un premier temps le domaine des enseignements artistiques, et sous l'impulsion de Diapason, les territoires se sont dotés d'un certain nombre d'outils leur permettant d'atteindre les objectifs du schéma (Conseil culturel, coordination, ...).

Peu à peu, il est apparu indispensable de décloisonner les travaux conduits sur la question culturelle et dès lors d'avoir une approche globale d'aménagement culturel des territoires (enseignement, éducation, pratique, animation en lien avec la création et la diffusion ; musique, danse, théâtre, cirque, en lien avec la lecture publique et le patrimoine). C'est là tout l'enjeu de l'Acte II du schéma départemental.

L'Observatoire culturel départemental de Diapason réalise des diagnostics et accompagne les territoires pour la rédaction de leurs projets culturels. Le tableau qui suit présente l'avancée des travaux en la matière.

Territoire / micro territoire	Diagnostics	Conseil culturel de territoire	Coordonnateur	Rédaction projet culturel
Avant Pays Savoyard	Réalisé	Mis en place	Mis en place	En cours
Bassin Aixois	En cours	Non mis en place	Non mis en place	En cours
Ville Aix les Bains	Réalisé	Comité de pilotage en place	Non mis en place	En cours
Chautagne	Réalisé	Comité de pilotage en place	Mis en place	Réalisé
Aix sud	Réalisé	Comité de pilotage en place	Non mis en place	En cours
Bauges	Réalisé	Comité de pilotage en place	Non mis en place	En cours
Albanais / Grésy sur Aix	En cours	Comité de pilotage en place	Non mis en place	En cours
Bassin Albertvillois	Non réalisé	Mis en place	Mis en place (via 4 structures)	En cours
Bassin Chambérien	Non réalisé	Mis en place	Non mis en place	En cours
Ville Chambéry	Non réalisé	Non mis en place	Non mis en place	En cours
Cantons La Motte / Cognin	Réalisé	Comité de pilotage en place	Non mis en place	En cours
Cantons St Alban/ La Ravoire	Non réalisé	Comité de pilotage en place	Non mis en place	En cours
Cœur de Savoie	Réalisé	Non mis en place	Mis en place (début coordination)	En cours
Maurienne	Réalisé	Mis en place	Mis en place	En cours
Tarentaise	Réalisé	Mis en place	Mis en place	En cours

L'échelon départemental dynamisé, en complémentarité de l'action des territoires

Bien que l'échelon territorial a été fortement activé au cours de l'année 2011/2012, la coordination et le portage de certaines actions ne peuvent se faire qu'au niveau départemental et interviennent alors en cohérence et en complémentarité avec les projets territoriaux.

En résumé, voilà les principales pistes d'interventions portées par Diapason au plan départemental :

- 1 - **Lancement du Conseil culturel départemental** : 3 réunions cette année d'acteurs départementaux et territoriaux ayant pour mission de participer à la définition du projet artistique et culturel de Diapason
- 2 - **Animation du réseau des coordonnateurs de territoire** : 4 rencontres des référents territoriaux afin d'affiner l'action de Diapason en lien avec les besoins locaux
- 3 - **Proposition d'un plan de formation conséquent et adapté aux demandes** : développement des compétences pour une mise en place des nouveaux parcours, notamment au sein des EEA (206 heures, 100 stagiaires)
- 4 - **Soutien et consolidation de l'emploi culturel** : accompagnement du groupe de réflexion des employeurs des EEA en partenariat avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
- 5 - **Poursuite de la réflexion pédagogique des établissements d'enseignements artistiques** : mise en place et animation d'une commission pédagogique départementale (21 membres) ayant notamment pour mission de travailler au développement des nouveaux parcours et à leur évaluation.
- 6 - **Soutien à la pratique amateur, aux musiques actuelles** : travail territorial de développement des musiques actuelles ; développement de l'encadrement professionnel des amateurs
- 7 - Travail en lien avec les dispositifs **des PACTES/Scolaires**, du plan **Culture pour Tous** et de la **Politique Jeunesse** : mise en place des PACTES/Scolaires sur les territoires ; animation des Comités d'Actions Culturelles
- 8 - Développement des disciplines du **théâtre** et de la **danse** (commissions)
- 9 - Développement et consolidation de l'**Observatoire culturel départemental**.

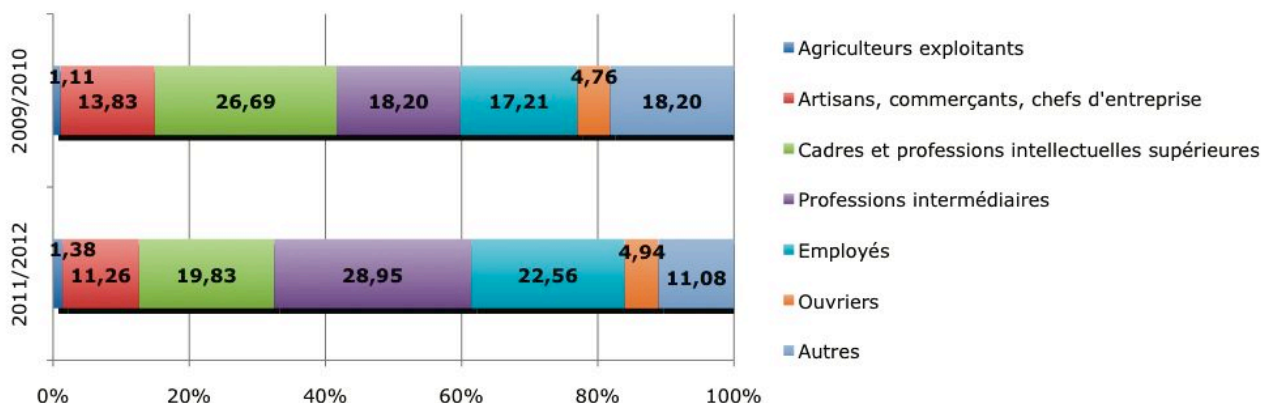
Une mutation progressive du réseau des établissements d'enseignements artistiques

Le réseau des EEA reste un acteur majeur dans la mise en œuvre du schéma départemental. Une des ambitions du schéma est de faire de ces structures des **ressources locales de développement culturel des territoires** (propositions de parcours collectifs d'accès à la culture et aux pratiques, encadrement de la pratique amateur, animation culturelle etc..). Depuis cinq ans, le réseau a œuvré fortement en ce sens.

Le réseau des EEA poursuit son action d'**élargissement des publics**, concerne de plus en plus de personnes, et développe les **nouveaux parcours collectifs tant dans ses murs que hors les murs** :

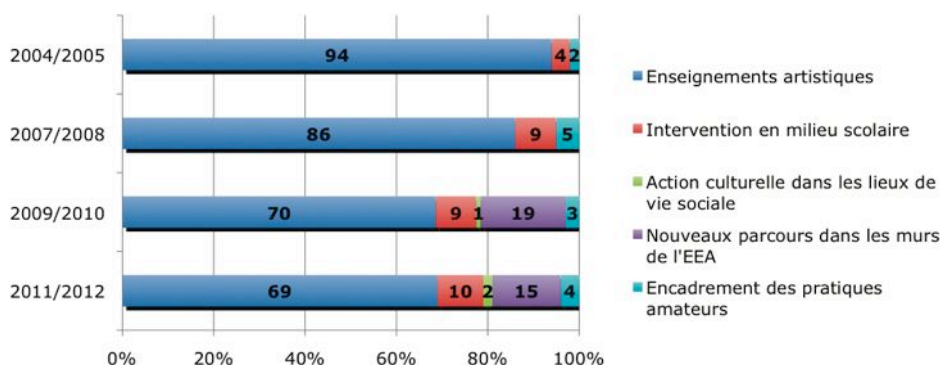
- **Augmentation du nombre d'inscrits en EEA** et d'enfants concernés par une intervention en milieu scolaire : **7954 inscrits dans les EEA** (7806 l'an passé) et **18694 enfants concernés par une intervention en milieu scolaire** (15000 l'an passé)
- **Diversification des répertoires et esthétiques**, et accroissement de la pluridisciplinarité (nouveaux parcours)
- **Accroissement des interventions en milieu scolaire**, dans les **lieux de vie sociale** et de **l'action culturelle** en général
- **Diversification des Catégories Socio Professionnelles concernées** : les CSP intermédiaires et employés sont de plus en plus concernées par l'offre culturelle.

Evolution de la répartition des élèves inscrits dans les établissements d'enseignements artistiques de Savoie selon la catégorie socio-professionnelle de leurs parents en %



Toutefois, le bilan 2011/2012 montre un léger tassement dans le développement des nouvelles missions des EEA. Ainsi, **le redéploiement de la masse salariale stagne cette année**. Par ailleurs, le nombre de cours individuels a augmenté cette année, cette tendance sera à suivre. **Une réflexion sur l'enseignement spécialisé doit impérativement être conduite.**

Répartition de la masse salariale des établissements d'enseignements artistiques en Savoie en fonction des volets d'activités, en %



Perspectives 2012 / 2013 : Vers l'acte II du schéma départemental

La structuration culturelle des territoires constitue sans ambiguïté l'axe fort de développement de l'Acte II du schéma départemental. L'année prochaine verra Diapason poursuivre ce mouvement, et accompagner au plus près les acteurs locaux dans leurs travaux. Au sein des Conseils culturels de territoires, les établissements d'enseignements artistiques devront continuer de jouer un rôle de pôle ressources structurant.

L'ensemble des chantiers prioritaires pour l'année 2012/2013 :

- Poursuivre la **structuration des territoires** en matière d'offre et de mutualisation (partenariats)
- Accélérer la **mutation pédagogique**, sociale, administrative du réseau des EEA
- Poursuivre la mise en œuvre des **nouveaux parcours de pratique collective**
- Poursuivre la dynamique d'**éducation artistique et culturelle** pour tous les publics (scolaires, jeunesse, social), en travaillant en lien avec les dispositifs des PACTES/Scolaires, des PACTES/Publics empêchés (Plan Culture et Cohésion sociale) et de la Politique Jeunesse
- Continuer à soutenir l'**enseignement spécialisé**, les **nouvelles esthétiques** (musiques actuelles), la **pratique amateur** et développer les **pratiques innovantes**
- Développer les disciplines de la **danse**, du **théâtre**, du **cirque**, des **arts visuels et plastiques** en lien avec le **patrimoine** et la **lecture publique**
- Poursuivre le chantier du repérage des ressources artistiques et de la **formation**
- Développer le travail avec les **artistes** de toutes disciplines

Le plan d'action Diapason 2012 / 2013 prend en compte l'ensemble de ces chantiers afin d'y apporter des solutions les plus pertinentes.

Pierre Boutin, Directeur de Diapason
Carole Angonin, Responsable adjointe
de la mise en oeuvre du schéma départemental
Responsable de l'Observatoire culturel départemental
carole.angonin@diapason73.fr



Établissement
Public de
Coopération
Culturelle
73

Carré Curial
67-79, place François Mitterrand
BP 90213
73002 Chambéry CEDEX

Tél : 04 79 70 42 81 - 04 79 70 42 42
www.diapason73.fr - contact@diapason73.fr

